

EXTRA-DEMOUSS +

NETTOYANT DETERGENT DEGRAISSANT FONGICIDE TRACES VERTES
PRÉVENTIF ET CURATIF MAXI CONCENTRÉ



PRÉSENTATION

EXTRA-DEMOUSS + est un nettoyant dégraissant détergent Fongicide préventif et curatif, diluable à l'eau, efficace sur les traces vertes.

EXTRA-DEMOUSS + assure une protection durable de la surface traitée de part son action rémanente (2 à 4 ans) et respecte le support et la couleur. Il ne contient ni acide, ni solvant, ni javel.

Biodégradable à plus de 90% considéré comme biologiquement éliminable dans les stations d'épuration

DOMAINES D'APPLICATION

EXTRA-DEMOUSS + s'applique sur tous les supports courants de couverture et façade contaminés par les traces vertes , rouges et noirs : tuiles en terre cuite, ardoises, enduits, pierres naturelles... De par son fort pouvoir nettoyant et dégraissant, il s'applique sur les aérations en couverture, chatières, sorties hôtes aspirantes (restaurant), VMC, cheminées, pollution atmosphérique...

MODE D'EMPLOI

- Agiter **EXTRA-DEMOUSS +** avant emploi.
- **Dilution :**
 - En curatif**
1 volume de produit pour 10 à 14 volumes d'eau selon le degrés d'encrassement du support ou
 - En préventif**
1 volume pour 29 volumes d'eau en préventif.
- Appliquer au pulvérisateur. Laisser agir.
- Ne pas rincer.
- Dans le cas où les dépôts sont en forte épaisseur, commencer par un brossage mécanique ou un nettoyage au laveur basse pression.
- Le temps d'action de nettoyage est de 3 à 8 mois selon les intempéries, l'inclinaison du support, la période d'application, les conditions climatiques, la nature des végétaux parasites et le taux d'envahissement.
- L'élimination des lichens demandera un délai supplémentaire.
- Peut être rincé à la haute pression minimum 24h après la pulvérisation

CONSOMMATION MOYENNE : Après dilution, 4 à 5 m² au litre.



1 rue de la touche , 41500 AVARAY - 06 83 36 14 76 – 2lchimie@orange.fr

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Par temps chaud, mouiller légèrement le support avant application.
- Plage de température d'application : 5 à 25°C
- Ne pas appliquer par temps de pluie. (24 - 48H sans pluie)
- Ne pas pulvériser sur les métaux, laqués, sur l'aluminium, les vernis ... (dans le cas de projection rincer abondamment)
- La matière active principale (AMMONIUM QUATERNAIRE) se détériore en présence de chlore est très sensible au chlore, l'eau potable contient plus ou moins de chlore (javel) selon les régions et les périodes. Une eau trop chlorée diminuera l'efficacité.
- Utilisation d'EPI obligatoire.

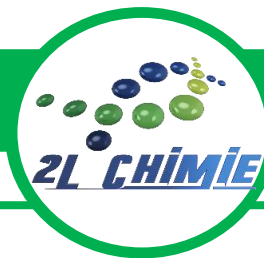
CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Incolore à jaune clair
Odeur	: Caractéristique
pH	: 9
Masse volumique	: $0.99 \pm 0.01 \text{ kg/dm}^3$
Solubilité	: Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5°C et +35°C.
Conservation : 12 mois.





SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement
DANGER

Identificateur du produit :

019-002-00-8 HYDROXYDE DE POTASSIUM
CAS 68439-46-3 ALCOOL C9-C11 ETHOXYLE
607-428-00-2 ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE-DE-TETRASODIUM

Mentions de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence - Prévention :

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence - Stockage :

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

Etiquetage des biocides :

Substances actives COMPOSES DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16
DIMETHYLES, CHLORURES
CAS 68424-85-1
400.00 g/L
TP 10

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.